



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ARTS, LETTRES, LANGUES

Lettres modernes - FLE

Licence Lettres



ECTS
180 crédits
crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR DE
LETTRES ET
ARTS

Présentation

Objectifs

La spécialisation en Français Langues Étrangères (FLE) permet, à partir de la 3^e année de licence, une préparation aux métiers d'enseignant et de formateur à l'étranger ou pour un public étranger.

Savoir-faire et compétences

Le parcours « FLE » en 3^e année de lettres modernes permet d'abord à l'étudiant d'acquérir des compétences culturelles spécifiques. Grâce au cours d'« histoire et civilisation françaises et francophones », l'étudiant est capable de situer le français dans le monde et de se faire une idée globale de la francophonie, de ses civilisations et de sa littérature. Il saisit le rôle non négligeable joué par la France et porte un regard extérieur sur son propre pays.

À ces compétences culturelles s'ajoutent des compétences d'analyse et de synthèse : le cours d'initiation à la didactique a pour objectif l'analyse générale des différentes méthodes d'enseignement d'une langue étrangère, et en particulier du français langue étrangère. L'étudiant analyse les différentes méthodes didactiques (méthodes traditionnelles, structuro-globales, communicatives) et prend connaissance des outils de travail fournis par les manuels. Il se familiarise avec les

principes généraux de la didactique du FLE (grammaire, vocabulaire, civilisation, oral et jeux de rôle).

Il est capable de réfléchir à la difficulté de l'apprentissage d'une langue étrangère grâce à une mise en situation concrète d'apprentissage d'une langue dite rare (le chinois). Ce cours pratique, accompagné d'une réflexion théorique sur l'acquisition du langage, conduit l'étudiant à élaborer une synthèse des stratégies spécifiques de l'enseignement des langues étrangères en se décentrant de sa langue maternelle.

Dimension internationale

- * Possibilités de mobilité d'étude à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers). Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger
- * Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).



Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération.

Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

- * Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages *Venir étudier à l'Université d'Artois* [🔗 https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois](https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois)

Les + de la formation

- * Une offre de formation qui n'est pas seulement destinée à de futurs enseignants mais aussi à des littéraires férus d'internet, amoureux du livre, portés sur la communication
- * Une véritable progression pédagogique et pré-professionnalisante
- * L'utilisation de la plate-forme *Moodle* pour travailler en ligne chez soi
- * Une évaluation qui privilégie largement le contrôle continu
- * Des modules d'aide à la réussite qui renforcent les cours fondamentaux
- * Un suivi personnalisé par des Directeurs d'études et des étudiants-tuteurs
- * Un juste équilibre entre travaux à l'écrit et ateliers de pratique orale
- * Une équipe pédagogique disponible et à l'écoute des étudiants
- * Certains enseignements de cette formation ont été labellisés 'Innovation Pédagogique'

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin

que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

[🔗 https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap](https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap)

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 1 semaine minimum en Licence 3

Stage à l'étranger : Possible

Admission

Conditions d'admission

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

Modalités d'inscription

Inscription via la plateforme Parcoursup pour les **lycéens qui préparent le baccalauréat et les étudiants déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent se réorienter.**

[🔗 https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert](https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert)

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : [🔗 https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489](https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489)



Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la licence de Lettres, l'étudiant peut s'inscrire en master (bac + 5).

Plusieurs mentions sont proposées :

- * « **Lettres** »
- * « **Français Langue Étrangère** »
- * « **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation** » (MEEF) pour préparer le CAPES de Lettres modernes, le CAPLP Lettres/Histoire et Langues/Lettres ou le concours de Professeur des Écoles (CRPE).

L'étudiant titulaire du Master peut ensuite s'inscrire en doctorat (bac + 8) ou entrer dans la vie active. Le Doctorat (bac + 8) est le grade le plus élevé de l'enseignement supérieur. Il repose sur la rédaction et la soutenance d'une thèse, le plus souvent en 3 ans. C'est une formation scientifique et culturelle de haut niveau qui prépare aussi à l'insertion professionnelle.

Insertion professionnelle

Ce parcours ouvre sur les professions de la formation initiale telles que le professorat (CAPES option FLE). Il est la voie royale d'accès au master « Français Langue étrangère / Français Langue seconde en milieux scolaire et entrepreneurial » qui offre un éventail de carrières variées à l'étranger.

Infos pratiques

Autres contacts

UFR Lettres & Arts

Secrétariat pédagogique Licence

Tél. : +33 (0)3 21 60 37 23/25

lettres@univ-artois.fr

Campus

 Campus d'Arras

En savoir plus

Page web de l'UFR de Lettres & Arts

<https://www.lettres.univ-artois.fr/les-formations/licence-lettres>



Programme

Organisation

L'étudiant de Lettres est d'abord un passionné de littératures (au pluriel : de toutes les époques, de tous les pays, de tous les genres...) ; il est aussi féru de théâtre, de cinéma, de musique, d'art... Il aime réfléchir, exercer un esprit d'analyse critique sur les productions culturelles pour mieux les apprécier, sur le monde également pour essayer de le comprendre. Enfin, s'il aime lui-même exprimer sa créativité par l'écriture (sous toutes ses formes), il ne s'en épanouira que mieux en licence de Lettres !

Dans la perspective d'une spécialisation progressive, la première année se veut ouverte à la culture littéraire avec des cours de linguistique, de littératures française et étrangère, de latin (initiation et renforcement), de mythologie, de grammaire, de pratique de l'oral, de cultures antiques et médiévales, de langue vivante, de TICE et d'histoire de l'art...

En deuxième année, un choix entre deux parcours (« Enseignement » et « Documentation ») est proposé qui s'appuie sur un tronc commun (4 modules sur les 5 semestriels). L'étudiant commence à consolider sa formation en préparant son projet professionnel.

Et en troisième année de spécialisation, deux modules sont réservés à chaque parcours, le fléchage « enseignement » se déclinant en « professorat des écoles », « professorat des lycées et collèges » et « français langue étrangère ».

Pour les étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement, le parcours « documentation », mis en place dès le semestre 3, s'appuie sur des modules spécialisés.

Quel que soit le parcours choisi, un stage obligatoire donne lieu à un rapport et à une évaluation.